



Scolarisation dans le Nord-Pas-de-Calais : regards croisés sur les élèves et les enseignants

Avec 824 800 élèves dans l'enseignement primaire et secondaire, l'académie de Lille, couvrant l'ensemble du Nord-Pas-de-Calais, présente la troisième plus importante population scolaire derrière celles de Versailles et de Créteil. Afin d'assurer leur formation, 54 700 enseignants sont présents sur le territoire. Avec environ 15 élèves par enseignant, le niveau d'encadrement est comparable à la moyenne de France métropolitaine. Ce ratio varie de 12,2 dans le secondaire à 18,6 dans le primaire. Les politiques de scolarisation dès l'âge de deux ans, ainsi que l'éducation prioritaire ont été davantage développées dans l'académie de Lille en raison de difficultés sociales et scolaires plus fréquentes qu'au niveau national. Aujourd'hui, même si le taux de réussite aux examens reste un peu inférieur à la moyenne de France métropolitaine, il tend à s'en rapprocher de plus en plus.

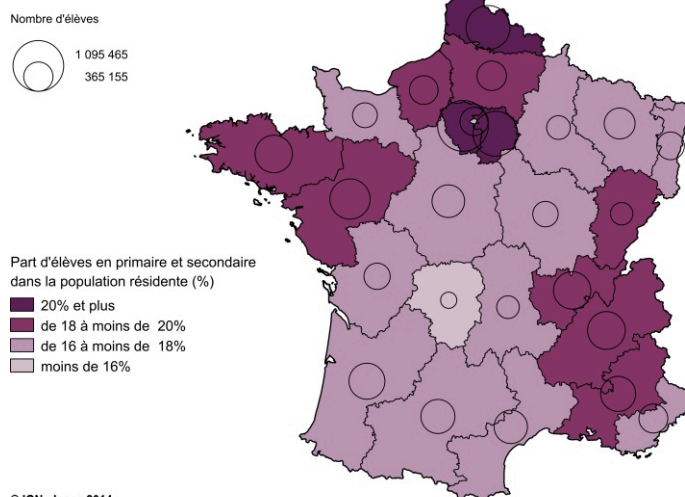
Véronique Bruniaux, Fabrice Danielou (Insee)
Suivi partenarial : Nathalie Damiens, Eric Fritsch et Éliane Grammont (Sgar),
Laëtitia Baudrin et Bastien Nonque (Rectorat), Stéphane Humbert (Conseil régional)

L'académie de Lille se distingue par une population particulièrement jeune et présente une part d'élèves scolarisés plus forte que son poids démographique : 7,1 % des élèves du premier et du second degré de France métropolitaine pour 6,4 % de la population. À la rentrée 2012, enseignements public et privé sous contrat confondus, 824 800 élèves étaient ainsi scolarisés dans un peu plus de 4 100 établissements : 460 400 dans le primaire et 364 400 dans le secondaire. Ce volume d'élèves place l'académie en troisième position, derrière celles de Versailles et de Créteil (figure 1). Néanmoins, entre les rentrées 2004 et 2012, la région a perdu des élèves tandis qu'au niveau national les effectifs sont restés relativement stables (figure 2). Ces évolutions correspondent, dans l'ensemble, à une moindre croissance démographique en Nord-Pas-de-Calais qu'en moyenne nationale. La baisse des effectifs nordistes s'est toutefois amoindrie à partir de 2009.



1 La troisième académie en nombre d'élèves scolarisés

Élèves du primaire et du secondaire et part d'élèves dans la population résidente à la rentrée 2012



© IGN - Insee 2014

Champ : enseignement public et privé sous contrat.
Source : Insee, Ministère de l'Éducation nationale.

Près de 54 700 enseignants dans l'académie

Pour répondre aux besoins de sa population scolaire nombreuse, l'académie dispose de 54 700 enseignants en 2012. À l'instar du nombre d'élèves scolarisés, ce contingent la place également derrière Versailles et Créteil. Conformément à la tendance nationale, les effectifs d'enseignants sont en baisse depuis plusieurs années. Cette évolution s'inscrit notamment dans la gestion prévisionnelle des départs de fin de carrière dans la fonction publique, amenant à un non-remplacement partiel des effectifs partis à la retraite. L'obligation de détenir un master pour passer le concours, mise en place à partir de 2011, a également eu un impact sur les volumes de recrutement d'enseignants. Atteignant 11,5 % entre 2004 et 2012, cette baisse est cependant plus prononcée dans l'académie de Lille. Elle découle d'une décroissance de la population scolaire plus nette qu'au niveau national.

L'académie affiche un ratio de 15,1 élèves par enseignant, comparable à celui de la moyenne de France métropolitaine (figure 3). Les effectifs d'enseignants sont un peu plus importants dans le second degré que dans le premier avec environ 30 000 personnes contre 24 700. Cela aboutit à des ratios allant de 12,2 élèves par enseignant dans le secondaire, tous types d'enseignements et tous niveaux confondus, à 18,6 dans le primaire.

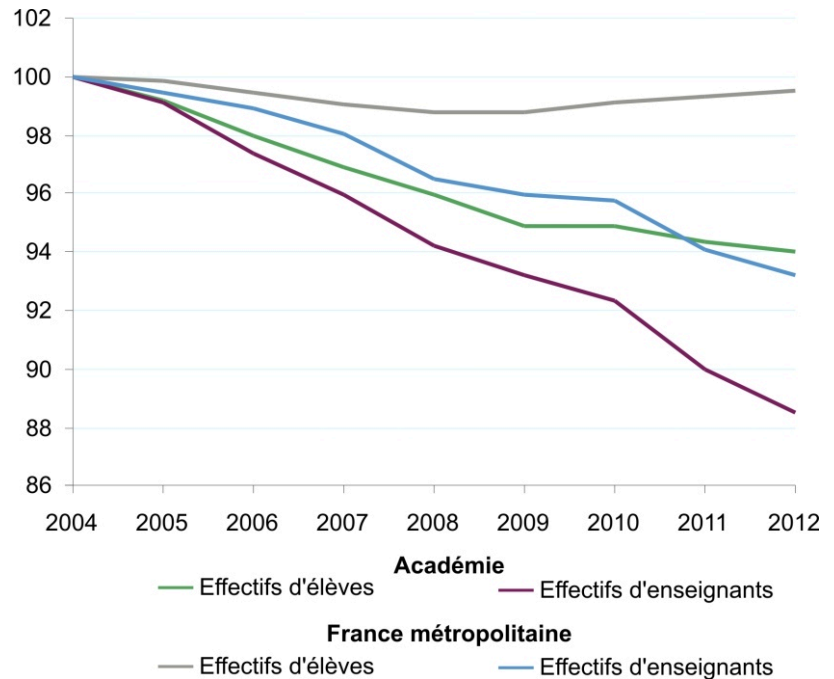
Moins d'élèves par enseignant dans le secondaire de l'académie

Dans le premier degré, le nombre d'élèves par enseignant est légèrement plus élevé que la moyenne nationale (18,3). Cela tient essentiellement à l'enseignement privé, secteur dans lequel les enseignants de l'académie font classe devant davantage d'élèves que leurs homologues au niveau national. L'enseignement public du premier degré affiche pour sa part un ratio d'élèves par enseignant équivalent.

Comparé à la France, le nombre d'élèves par enseignant est un peu inférieur dans le second degré (- 0,3 point). Compte tenu de sa population d'élèves, l'académie de Lille est ainsi la troisième mieux dotée en enseignants du second degré derrière celles de Corse et de Lyon. Ceci s'explique en partie par la plus forte présence de l'enseignement professionnel en région (38 % des élèves du second cycle, soit sept points de plus que le niveau national) où le nombre d'élèves par enseignant est plus faible que dans les filières générales et technologiques. Si les effectifs enseignants donnent une première idée des moyens mis en œuvre, une manière plus fine de les appréhender consiste à quantifier le nombre moyen d'heures d'enseignement par élève.

2 Une baisse des effectifs d'enseignants plus rapide que celle des effectifs d'élèves

Évolutions comparées des effectifs d'élèves et d'enseignants dans les premier et second degrés entre 2004 et 2012



Champ : enseignement public et privé sous contrat.
Source : Ministère de l'Éducation nationale.

3 Un niveau d'encadrement comparable au niveau national

Nombre d'élèves par enseignant dans les premier et second degrés à la rentrée 2012

Académie	Nombre d'élèves par enseignant dans le premier degré	Nombre d'élèves par enseignant dans le second degré	Nombre d'élèves par enseignant dans le premier et le second degré
Versailles	19,3	13,3	16,1
Nice	18,7	13,2	15,7
Créteil	19,0	12,6	15,6
Orléans-Tours	18,3	12,9	15,5
Grenoble	18,3	12,9	15,4
Nantes	19,1	12,2	15,3
Lyon	18,9	12,4	15,3
Rennes	18,9	12,3	15,3
Montpellier	17,8	13,0	15,3
Amiens	18,2	12,6	15,2
Bordeaux	18,2	12,6	15,1
Rouen	18,4	12,5	15,1
Lille	18,6	12,2	15,1
Aix-Marseille	18,3	12,4	15,1
Poitiers	17,8	12,6	15,0
Strasbourg	18,1	12,4	14,9
Toulouse	17,8	12,4	14,8
Caen	17,9	12,2	14,8
Besançon	17,4	12,1	14,6
Dijon	16,9	12,3	14,4
Limoges	17,2	12,0	14,4
Reims	16,8	12,1	14,3
Nancy-Metz	16,9	12,1	14,3
Corse	17,0	11,7	14,1
Clermont-Ferrand	16,9	11,6	14,0
Paris	18,7	11,0	14,0
France métropolitaine	18,3	12,5	15,1
Médiane des régions	18,2	12,4	15,1

Champ : enseignement public et privé sous contrat.
Source : Ministère de l'Éducation nationale.

Pour ce qui concerne l'enseignement public dans l'académie, cet indicateur est l'un des plus élevés de France métropolitaine, que ce soit dans les sections professionnelles ou dans les sections générales et technologiques (*pour en savoir plus*).

Des moyens supplémentaires mis en œuvre

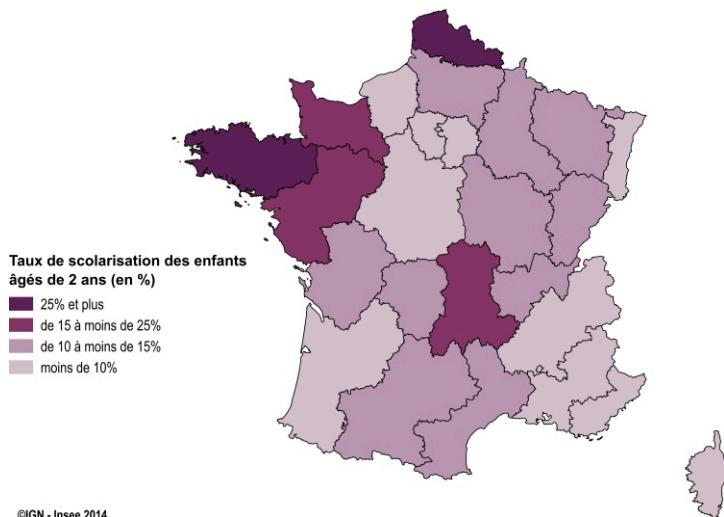
Pour favoriser la réussite scolaire des enfants, la loi d'orientation sur l'éducation de 1989 prévoyait que la scolarisation précoce soit développée en priorité dans les écoles situées dans un environnement social défavorisé, que ce soit dans les zones urbaines, rurales ou de montagne. Compte-tenu des caractéristiques de l'académie, ces politiques ont fortement été développées. En 2012, 33 % des enfants de deux ans sont scolarisés contre 12 % en France métropolitaine (*figure 4*). Seule l'académie de

Rennes affiche un taux aussi élevé, malgré une population scolaire moins souvent défavorisée. Par conséquent, même si, dans le premier degré de l'académie, le nombre d'élèves par enseignant est légèrement supérieur, comparé à la moyenne nationale, l'académie dispose de davantage de moyens pour la prise en charge précoce d'enfants issus de territoires défavorisés.

Des moyens supplémentaires sont également mis en œuvre dans le secondaire. L'éducation prioritaire y est en effet plus présente qu'au niveau national. En se basant sur la proportion de collégiens en éducation prioritaire, l'académie se situe en 3^e position des académies de France métropolitaine après celles de Corse et d'Aix - Marseille. Cela contribue à expliquer un ratio d'élèves par enseignant dans l'enseignement secondaire plus favorable. Les établissements concernés disposent en effet de davantage d'enseignants pour tenir compte des difficultés scolaires.

4 Davantage d'enfants de deux ans scolarisés dans l'académie

Taux de scolarisation à deux ans à la rentrée 2012

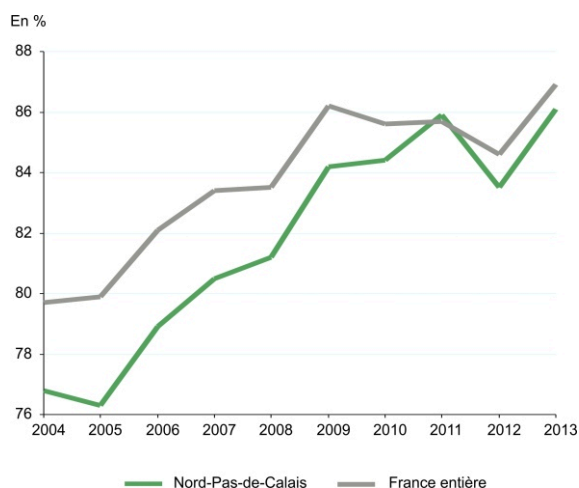


Champ : enseignement public et privé sous contrat.

Source : Ministère de l'Éducation nationale.

5 Le taux de réussite au baccalauréat se rapproche du niveau national

Évolution du taux de réussite au baccalauréat entre 2004 et 2013



Champ : enseignement public et privé sous contrat.

Source : Ministère de l'Éducation nationale.

La réussite au baccalauréat se rapproche du niveau national

Un regard croisé entre le nombre d'élèves et d'enseignants conduit à questionner l'adéquation entre besoins des élèves et ressources en enseignants. L'exercice est complexe et il n'y a pas d'indicateur unique. La réussite scolaire peut néanmoins constituer un des éléments de réponse. Cette notion est aussi multiforme. Elle peut être appréhendée par de nombreux indicateurs comme les résultats aux examens (brevet, baccalauréat...) voire par des mesures plus spécifiques comme la capacité à s'insérer professionnellement (*pour en savoir plus*).

Si l'on se limite au seul examen du baccalauréat, le taux de réussite de l'académie à la session 2013 est inférieur à ce qui est observé en France : 86,1 % contre 86,9 %. Sur dix ans, il se rapproche néanmoins du niveau national (*figure 5*). Les chances de réussite au baccalauréat sont notamment liées à la catégorie sociale. Ainsi, comme en moyenne nationale, l'écart du taux de réussite entre les catégories défavorisées et très favorisées est élevé, oscillant de sept à neuf points selon le type de baccalauréat. En neutralisant l'effet de la catégorie sociale, le taux de réussite au baccalauréat en région atteint le niveau observé en France.

La proportion de bacheliers dans une génération augmente plus rapidement qu'ailleurs

Avec une proportion de bacheliers dans une génération atteignant 65 % en 2013, l'académie présente un déficit de 2,1 points par rapport au niveau national. Néanmoins, cet écart a lui aussi diminué considérablement au cours des dernières années puisqu'il atteignait 5 points en 2000. Cela s'explique notamment par le fait que l'enseignement professionnel, particulièrement bien implanté dans l'académie, s'est restructuré à partir de 2009, via une transformation de la plupart des BEP en baccalauréats professionnels et via une généralisation de ce type de bac. Cette transformation a conduit à une progression du nombre de bacheliers plus rapide qu'ailleurs.

Aujourd'hui, comparé au niveau national, la plus faible proportion de bacheliers dans une génération trouve son origine dans un taux de réussite un peu moins important mais également dans une plus faible part de jeunes qui passent cet examen. Les jeunes de 18 à 24 ans sortant du système éducatif et ne disposant au mieux que du diplôme du brevet sont en particulier un peu plus nombreux dans l'académie de Lille, soit 13,6 % contre 11,6 % en France métropolitaine. ■

L'enseignement privé est bien implanté dans l'académie

L'enseignement privé est bien implanté dans l'académie de Lille. Ainsi, hors enseignement supérieur, 22 % des élèves sont inscrits dans un établissement privé contre 17,4 % au niveau national, ce qui la positionne derrière celles de Rennes, Nantes, Paris et Lyon (**figure 6**). En région comme en France, ce type d'enseignement est davantage développé dans le secondaire que dans le primaire (27,2 % contre 17,8 %). L'académie se distingue néanmoins du reste de la France par une plus forte concentration d'élèves issus d'un milieu très favorisé scolarisés dans le secteur privé.

6 Une part de l'enseignement privé plus forte qu'au niveau national

Part d'élèves et d'enseignants dans le secteur privé à la rentrée 2012

	Nombre d'élèves	Part du secteur privé	Nombre d'enseignants	Part du secteur privé
Région	824 800	22	54 700	21,6
Nord	529 500	26,1	35 100	25,7
Pas-de-Calais	295 300	14,5	19 600	13,7
France métropolitaine	11 571 800	17,4	801 900	17,5

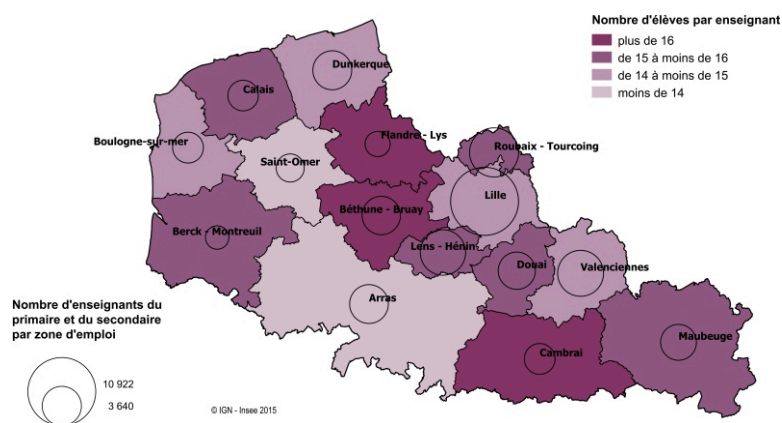
Champ : enseignement public et privé sous contrat.

Source : Ministère de l'Éducation nationale, calculs Insee.

La situation des zones d'emploi du Nord-Pas-de-Calais

7 Arras présente le ratio d'élèves par enseignant le plus favorable

Enseignants du primaire et du secondaire dans les zones d'emploi, et nombre d'élèves par enseignant à la rentrée 2012



Champ : enseignement public et privé sous contrat.

Source : Ministère de l'Éducation nationale.

En lien avec son poids démographique, la zone d'emploi de Lille représente les effectifs les plus importants de la région avec 160 300 élèves. Les élèves sont également nombreux dans les zones de Roubaix - Tourcoing, de Lens - Hénin et de Valenciennes en raison de leur poids démographique mais aussi d'une part de moins de 18 ans plus importante que dans les autres zones (**données complémentaires**).

Avec 16,7 élèves par enseignant, la zone de Flandre-Lys présente le ratio le plus élevé. Cela se vérifie quel que soit le degré d'enseignement. Elle est suivie par les zones de Cambrai, Béthune - Bruay, Douai, Roubaix - Tourcoing et Calais (**figure 7**) dont le ratio élevé est essentiellement porté par le secondaire. À l'opposé, les zones de Saint-Omer et d'Arras présentent les nombres d'élèves par enseignant les plus faibles (respectivement 13,9 et 13,2).

La proportion d'élèves scolarisés dans des collèges classés en éducation prioritaire est logiquement plus élevée dans les zones d'emploi plus défavorisées telles que Lens - Hénin (54,1 %), Valenciennes (46,6 %) ou Maubeuge (35,6 %). De même, la part des élèves ayant un retard d'au moins un an à l'entrée en sixième est un peu plus importante dans les zones d'emploi de Roubaix - Tourcoing (19,8 %) et Calais (18,3 %) (**données complémentaires**).

Sources et définitions

Proportion de bacheliers dans une génération

Il s'agit de la proportion de bacheliers dans une génération fictive de jeunes de 17 à 24 ans qui auraient à chaque âge les taux de candidature et de réussite observés l'année considérée. Ce nombre est obtenu en calculant, pour chaque âge, le rapport du nombre de lauréats à la population totale de cet âge, et en faisant la somme de ces taux.

Insee Nord-Pas-de-Calais

130 avenue du Président J.F. Kennedy
CS 70769 - 59034 Lille Cedex

Directeur de la publication :

Daniel Huart

Référent étude qualité : Jérôme Fabre

ISSN 2416-6790

© Insee 2015

Crédits photos :

© Laurent Ghesquière

© Musée du Louvre-Lens / Philippe Chancel

© Matthieu Debailleul

Pour en savoir plus

- « Le retard scolaire à l'entrée en 6^e : plus fréquent dans les territoires les plus défavorisés », Insee Première n°1512, septembre 2014.
- « Repères et références statistiques », Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, 2014.
- « Géographie de l'école 2014 », Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, 2014.
- « Regards sur l'éducation 2013 : Les indicateurs de l'OCDE », 2013.
- « Emploi public en Nord-Pas-de-Calais : l'adéquation avec les besoins de la population dans l'enseignement et la santé », Pages de Profils n°37, avril 2008.
- « Peut-on mesurer la réussite scolaire ? », les cafés de la statistique, Synthèse des débats, soirée du 20 juin 2006.

